

En 2011, la fonction publique a modernisé le mode d'élection et le fonctionnement de ses instances de concertations nationales et locales conformément à la loi de rénovation du dialogue social du 5 juillet 2010. À cette occasion, le MEN a adopté, pour l'ensemble de ses personnels (titulaires, stagiaires, agents contractuels de droit public ou de droit privé), le vote électronique par Internet comme seule modalité de vote. Il a eu lieu du 13 au 20 octobre 2011. Tous les personnels gérés par le ministère (y compris les

personnels affectés dans les services et établissements publics relevant de l'enseignement supérieur) ont élu leurs représentants aux différents comités et commissions qui structurent le dialogue avec leur employeur. Au total, plus d'un million d'électeurs étaient appelés à participer aux différents scrutins, le taux global de participation s'est élevé à 40,4 %. Les prochaines élections sont programmées en 2014, aussi ce chapitre n'a-t-il pas fait l'objet d'une mise à jour depuis l'édition 2010-2011 du BSN.



Les instances du dialogue social

Le dialogue social au sein de la fonction publique se déroule dans plusieurs instances de concertation, nationales et locales :

- les comités techniques ;
- le Conseil national des universités ;
- les commissions consultatives paritaires nationales ;
- les commissions administratives paritaires.



Les comités techniques

→ Composition et attribution

Le comité technique ministériel créé auprès du ministre en avril 2011 est composé de 15 membres titulaires et de 15 suppléants. Les comités techniques traitent des sujets d'intérêt collectif. Les représentants du personnel y sont élus pour quatre ans. La représentation de l'administration est adaptée en fonction de l'ordre du jour. Les comités techniques académiques sont composés de 10 membres titulaires et de 10 suppléants.

Les comités techniques sont compétents en matière d'organisation et de fonctionnement des administrations, établissements ou services.



Précisions

Les élections professionnelles de l'éducation nationale se déroulent au scrutin de liste à un seul tour sans possibilité de panachage ni de modification. Tous les représentants sont élus directement. À l'issue du vote, l'attribution des sièges entre les listes candidates se fait proportionnellement au nombre de voix recueilli par chacune, facilitant ainsi la représentation des différentes organisations syndicales. À partir de 2014, toutes les instances sont renouvelées en même temps et voient leur mandat porté à quatre ans au lieu de trois. Les instances dont le mandat a été renouvelé en 2010 n'ont donc pas été concernées par le vote de 2011.

→ Résultats au comité technique ministériel

Pour le comité technique ministériel, 368 858 suffrages ont été exprimés pour 957 034 électeurs, soit un taux de participation de 38,5 %.

5A1 - Participation au comité technique ministériel

	Effectifs
Nombre d'électeurs	957 034
Suffrages exprimés	368 858
Votes blancs ou nuls	19 519
Taux de participation	38,5

Source : MEN-MESR DGRH (scrutin du 20 octobre 2011).

Au scrutin du 20 octobre 2011, la FSU a recueilli 40,6 % des voix exprimées et obtenu presque la moitié des sièges (7). Elle est suivie de l'Unsa : 20,7 % des voix et quatre sièges.

5A2 - Résultats par organisation syndicale

	Voix	Suffrages obtenus (%)	Sièges
FSU	141 914	40,6	7
Unsa	72 397	20,7	4
FNEC-FP-FO	35 245	10,1	1
SGEN-CFDT	34 907	10,0	1
CGT	22 598	6,5	1
SUD Éducation	20 241	5,8	1
CSEN-FGAF-FAEN-SCENRAC-CFTC	16 485	4,7	
@venir.écoles CFE-CGC	1 717	0,5	
SNCA-EIL	1 383	0,4	
STC	1 019	0,3	
UDAS	879	0,2	
ASAMEN	554	0,2	
Total	349 339	100,0	15

Source : MEN-MESR DGRH (scrutin du 20 Octobre 2011).

Le Conseil national des universités

Le Conseil national des universités (CNU) est une instance nationale dont les deux tiers des membres sont élus pour quatre ans, le dernier tiers étant composé de membres nommés. Un membre suppléant est associé à chaque membre titulaire et chacun des deux collègues a le même nombre de sièges. Il est composé de 11 groupes, eux-mêmes divisés en 52 sections, une par discipline. Chaque section comprend deux collègues où siègent en nombre égal d'une part, des représentants des professeurs des universités et personnels assimilés et, d'autre part, des représentants des maîtres de conférences et personnels assimilés.

Précisions

Le Conseil national des universités (CNU) se prononce sur les mesures individuelles relatives à la qualification, au recrutement et à la carrière des enseignants-chercheurs et personnels assimilés.

→ Les taux de participation

Le taux moyen de participation a été de 49,1 %. Il a atteint presque 60 % pour les professeurs des universités et les personnels assimilés.

5A3 - Participation aux élections du Conseil national des universités

	Professeurs des universités et assimilés	Maîtres de conférences et assimilés	Total
Nombre d'électeurs	16 292	32 765	49 057
Suffrages exprimés	9 751	14 350	24 101
Votes blancs ou nuls	199	293	492
Taux de participation	59,9	43,8	49,1

Source : MEN-MESR DGRH A1-1 (scrutin du 20 octobre 2011).

→ Résultats par organisation syndicale

Au Conseil national des universités, ce sont les listes indépendantes, professionnelles et associatives, souvent mono-disciplinaires, qui ont recueilli le plus grand nombre de voix (41 %) et de sièges (40,3 %). Le SNESUP-FSU a rassemblé pratiquement 29 % des voix et des sièges, le SGEN-CFDT, arrivant en troisième position, autour de

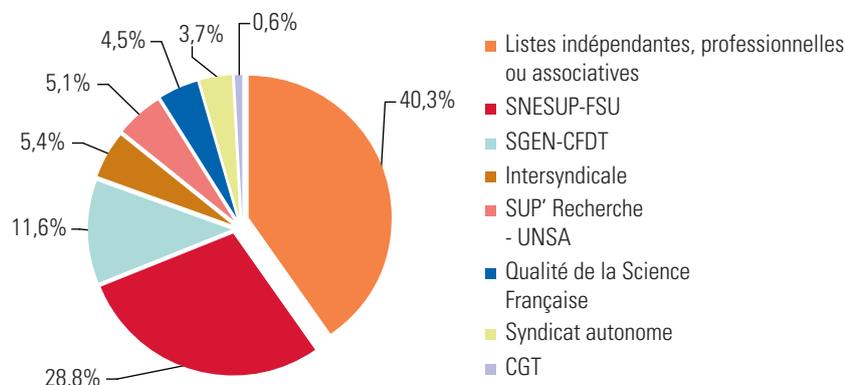
12 % des voix et des sièges. Les autres fédérations ont eu des résultats beaucoup plus faibles de l'ordre de 4 % des voix et 5 % des sièges : Intersyndicale, SUP' Recherche-Unsa, Qualité de la Science Française et Syndicat autonome.

5A4 - Résultats par organisation syndicale

	Voix	%	Sièges	%
Listes indépendantes, professionnelles ou associatives (1)	9 667	41,0	467	40,3
SNESUP-FSU	6 843	29,0	334	28,8
SGEN-CFDT	2 883	12,2	135	11,6
Intersyndicale	1 038	4,4	63	5,4
SUP' Recherche – Unsa	1 077	4,6	59	5,1
Syndicat autonome	953	4,0	43	3,7
Qualité de la Science Française	1 023	4,3	52	4,5
CGT	125	0,5	7	0,6
Total	23 609	100,0	1 160	100,0

(1) Ces listes sont souvent monodisciplinaires.
Source : MEN-MESR DGRH A1-1 (scrutin du 20 octobre 2011).

Répartition des sièges au CNU



Les commissions consultatives paritaires nationales

Les taux de participation aux commissions consultatives paritaires nationales ont été de 64,1 % pour les directeurs d'établissement régional d'enseignement adapté (64 électeurs, 41 suffrages exprimés) et de 87,5 % pour les directeurs d'école régionale du premier

degré (huit électeurs, sept suffrages exprimés). L'organisation syndicale SNPDEN-Unsa a obtenu deux sièges pour les directeurs d'Erea et un pour les directeurs d'ERPD.



Les commissions administratives paritaires

→ La commission administrative paritaire ministérielle (CAPM)

Pour les administrateurs civils, les résultats à la commission administrative paritaire ministérielle a fait état de 134 électeurs dont 58 suffrages exprimés, soit un taux de participation de 43,3 %. La fédération SGEN-CFDT, la seule à présenter une liste aux élections d'octobre 2011, a obtenu les quatre sièges.

→ Les commissions administratives paritaires nationales (CAPN)

Les commissions administratives paritaires sont les instances de représentation des personnels de la fonction publique de l'État. Elles traitent des sujets relatifs aux carrières individuelles. Les représentants du personnel y sont élus pour quatre ans. Elles sont composées en nombre égal par les représentants du personnel et par ceux de l'administration et sont constituées par corps.



Les CAPN des personnels d'inspection, de direction et des Casu

Les taux de participation s'échelonnent de 56,8 % pour les IA-IPR à 80,5 % pour les personnels de direction d'établissement.

5A5 - Taux de participation

	IA-IPR	IEN	Direction	Casu
Nombre d'électeurs	1 235	2 165	12 887	1 250
Suffrages exprimés	702	1 388	10 370	859
Votes blancs ou nuls	12	38	154	46
Taux de participation	56,8	64,1	80,5	68,7

Source : MEN-MESR DGRH (scrutin du 20 octobre 2011).

Pour les IA-IPR, la liste majoritaire SNIA-IPR-Unsa, avec 61,2 % des suffrages exprimés a obtenu quatre sièges, le syndicat des inspecteurs d'académie (SIA) 20,7 % des suffrages et un siège.

Pour les inspecteurs de l'éducation nationale, parmi les trois listes présentées, le SIEN-Unsa a été très largement majoritaire avec 63,3 % des suffrages exprimés ; il a obtenu quatre sièges. Le SNPI-FSU avec 22,9 % des suffrages, en a obtenu un.

Six organisations syndicales étaient candidates pour représenter les personnels de direction. Le SNPDEN-Unsa a recueilli 67,6 % des suffrages exprimés et huit sièges. ID indépendant avec 17,4 % des suffrages exprimés a obtenu deux sièges.

Trois organisations syndicales ont présenté des candidats à la CAPN des conseillers d'administration scolaire et universitaire (Casu). A&I-Unsa avec 64,8 % des suffrages exprimés a obtenu trois sièges. Le SNASUB-FSU, avec 27,2 % des suffrages, en a obtenu un.

5A6 - Résultats des élections aux CAPN

Organisations syndicales	IA-IPR		IEN		Direction		Casu	
	Suffrages obtenus (%)	Sièges	Suffrages obtenus (%)	Sièges	Suffrages obtenus (%)	Sièges	Suffrages obtenus (%)	Sièges
SIA	20,7	1						
Unsa	61,2	4	63,3	4	67,6	8	64,8	3
CNIA-DSDENA	13,9							
SGEN-CFDT	4,2		13,8		8,1	1	8,0	
SNPI-FSU/SNASUB-FSU			22,9	1			27,2	1
ID indépendant					17,4	2		
SNUPDEN					5,1			
CGT					1,4			
FNEC-FP-FO					0,4			
Total	100,0	5	100,0	5	100,0	11	100,0	4

Source : MEN-MESR DGRH (scrutin du 20 octobre 2011).



Les CAPN des enseignants, des personnels d'éducation et d'orientation

→ Les taux de participation

Les taux de participation des enseignants des premier et second degrés aux élections professionnelles ont été respectivement de 41 % et 43,6 %. Pour les autres personnels, le taux de participation a dépassé 50 % : 54,6 % pour les CPE et 67,2 % pour les directeurs de CIO et les Cop.

5A7 - Taux de participation

	Enseignants du 1 ^{er} degré	Enseignants du 2 nd degré	CPE	Directeurs CIO et Cop
Nombre d'électeurs	342 693	375 445	11 782	3 934
Suffrages exprimés	140 546	163 496	6 433	2 643
Votes blancs ou nuls	2 003	3 172	121	44
Taux de participation	41,0	43,6	54,6	67,2

Source : MEN-MESR DGRH (scrutin du 20 octobre 2011).

→ Résultats par organisation syndicale

Au scrutin du 20 octobre 2011, dans le premier degré, la FSU a recueilli 48,1 % des voix et obtenu un peu plus de la moitié des sièges (6). L'Unsa avec 25,3 % des voix et FO avec 9,4 % ont obtenu respectivement trois et un sièges. Les autres fédérations, qui ont totalisé 17,2 % des voix, n'ont disposé d'aucun siège.

Pour les enseignants du second degré, la FSU a recueilli 47,6 % des voix et 30 sièges. FO est arrivée en deuxième position avec

10,9 % des voix et quatre sièges et le SGEN-CFDT en troisième position avec 9,3 % des voix et quatre sièges. Les autres fédérations qui ont obtenu des sièges sont l'Unsa (3), la CGT (3) et SUD Éducation (1).

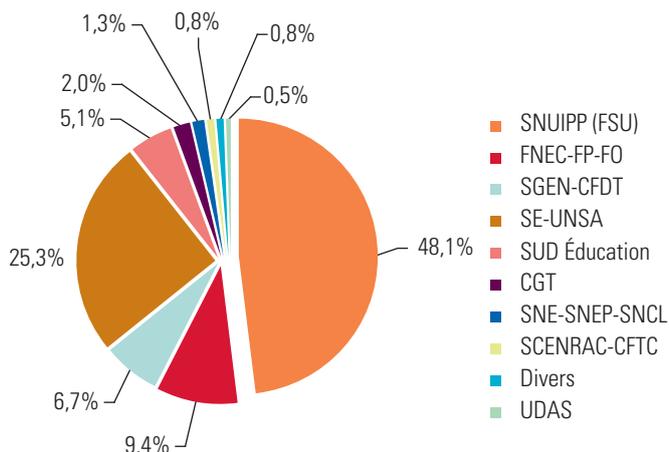
À la CAPN des personnels d'éducation, la FSU a totalisé 43,7 % des voix et obtenu quatre sièges. Pour les personnels d'orientation, cette fédération a rassemblé plus de la moitié des voix : 56,3 % et quatre sièges.

5A8 - Résultats par organisation syndicale pour les enseignants et personnels du second degré

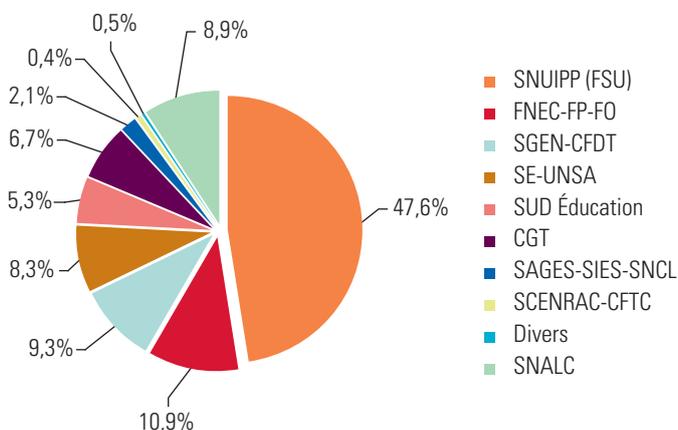
	Enseignants du 1 ^{er} degré			Enseignants du 2 nd degré			CPE			Directeurs de CIO et COP		
	Voix	%	Sièges	Voix	%	Sièges	Voix	%	Sièges	Voix	%	Sièges
SNUIPP-SNES-SNESup (FSU)	66 706	48,1	6	76 352	47,6	30	2 757	43,7	4	1 463	56,3	4
SE-Unsa	35 076	25,3	3	13 250	8,3	3	1 244	19,7	2	48	1,8	
FNEC-FP-FO	12 997	9,4	1	17 496	10,9	4	564	8,9	1	106	4,1	
SGEN-CFDT	9 278	6,7		15 010	9,3	4	1 065	16,9	1	715	27,5	1
SUD Éducation	7 071	5,1		8 451	5,3	1	263	4,2		204	7,8	
CGT	2 812	2,0		10 674	6,7	3	263	4,2		63	2,4	
SNE-SNEP-SNCL	1 741	1,3					63	1,0				
SCENRAC-CFTC/CNGA	1 147	0,8		583	0,4							
UDAS	734	0,5										
STC	492	0,4		181	0,1							
@venir. écoles CFE-CGC FP	489	0,4										
SNPCT				706	0,4							
SNALC				14 271	8,9	5	93	1,5				
SAGES-SIES-SNCL				3 350	2,1							
Total	138 543	100,0	10	160 324	100,0	50	6 312	100,0	8	2 599	100,0	5

Source : MEN-MESR DGRH (scrutin du 20 octobre 2011).

Résultats des suffrages aux CAPN des enseignants du premier degré



Résultats des suffrages aux CAPN des enseignants du second degré



→ Résultats pour les enseignants du second degré par corps

La FSU a recueilli le plus grand nombre de voix (de 43,7 % à 84,5 %) dans tous les corps sauf pour les professeurs de lycée professionnel (PLP) (15,5 %). C'est chez les professeurs d'éducation physique et sportive que la FSU a enregistré le pourcentage de voix le plus élevé (84,5 %) et obtenu les sept sièges à pourvoir, puis chez les personnels d'orientation (Cop et DCIO) : elle a obtenu 56,3 % des voix et quatre des cinq sièges. Chez les conseillers principaux d'éducation, elle n'a que 43,7 % des voix, mais obtient la moitié des sièges (4).

Le SGEN-CFDT a rassemblé 27,5 % des suffrages chez les personnels d'orientation, 16,9 % chez les personnels d'éducation, mais moins de 2 % chez les professeurs ou chargés d'enseignement d'EPS (1,7 %). On peut signaler des pourcentages relativement élevés : le SNALC-CSEN chez les professeurs de chaire supérieure (31 %), FO-FNEC FP et Unsen-CGT chez les PLP, avec respectivement 28 % et 25 % des suffrages.

5A9 - Suffrages (%) et sièges obtenus par fédération et par corps pour les personnels du second degré

	Chaires supérieures		Agrévés		Certifiés-AE-CE		PLP		PEPS-CE d'EPS		CPE		DCIO et Cop	
	Suffrages (%)	Sièges	Suffrages (%)	Sièges	Suffrages (%)	Sièges	Suffrages (%)	Sièges	Suffrages (%)	Sièges	Suffrages (%)	Sièges	Suffrages (%)	Sièges
FSU	52,7	3	50,8	7	50,8	11	15,5	2	84,5	7	43,7	4	56,3	4
SGEN-CFDT	8,1		10,7	1	9,8	2	10,4	1	1,7		16,9	1	27,5	1
SNALC-CSEN	31,0	1	18,0	2	8,9	2	3,1		1,8		1,5			
STC					0,2									
SE-Unsa	1,3		4,4		8,9	2	10,5	1	7,5		19,7	2	1,8	
SUD Éducation			4,8		6,5	1	4,0		1,4		4,2		7,8	
FO-FNEC FP	4,2		5,7		8,7	1	28,0	3	1,7		8,9	1	4,1	
SAGES			2,5											
SNCL-FAEN					2,3		1,6		0,9		1,0			
Unsen-CGT			2,1		3,4		25,0	3	0,5		4,2		2,4	
SCENRAC	2,7		0,6		0,3		0,3							
SNPCT			0,4		0,2		1,6							
Total	100,0	4	100,0	10	100,0	19	100,0	10	100,0	7	100,0	8	100,0	5

Source : MEN-MESR DGRH (scrutin du 20 octobre 2011).



Les CAPN des personnels ITRF

→ Les taux de participation

Les taux de participation des personnels ITRF sont proches des 50 % sauf pour les adjoints techniques de recherche et de formation : 37,6 %.

5A10 - Taux de participation

	IGR	IGE	Assistants	Techniciens	Adjoints
Nombre d'électeurs	2 513	7 130	3 009	10 089	21 914
Suffrages exprimés	1 243	3 194	1 474	4 788	8 240
Votes blancs ou nuls	82	142	61	200	398
Taux de participation	49,5	44,8	49,0	47,5	37,6

Source : MEN-MESR DGRH (scrutin du 20 octobre 2011).

→ Résultats par organisation syndicale

Lors des élections aux CAPN du 20 octobre 2011, sur l'ensemble des personnels ITRF, le SNPTES-Unsa a recueilli plus de la moitié des suffrages sauf dans le corps des adjoints techniques (43 %).

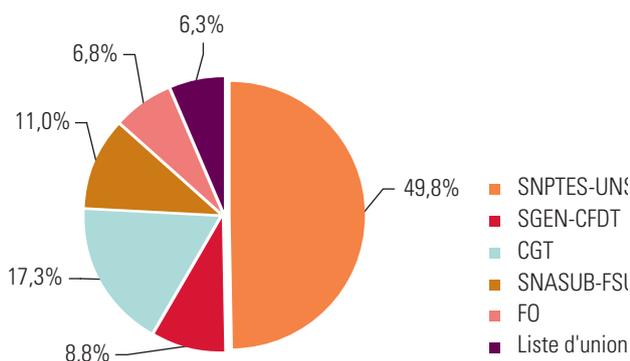
Il a obtenu presque les deux tiers des sièges (29). La CGT, avec moins d'un cinquième des suffrages, a obtenu sept sièges et le SGEN-CFDT, avec moins de 10 % des suffrages, trois sièges.

5A11 - Résultats par organisation syndicale pour les personnels ITRF

Fédérations	Ingénieurs de recherche		Ingénieurs d'études		Assistants ingénieurs		Techniciens RF		Adjoints techniques RF	
	Suffrages (%)	Sièges	Suffrages (%)	Sièges	Suffrages (%)	Sièges	Suffrages (%)	Sièges	Suffrages (%)	Sièges
SNPTES-Unsa	56,5	5	53,1	6	60,3	4	54,3	7	43,0	7
CGT	16,9	1	14,4	1	13,7		16,7	2	19,5	3
SGEN-CFDT	15,9	1	14,8	1	10,0		7,6		5,9	1
SNASUB-FSU	10,7		12,1	1	11,3		10,4	1	11,0	1
FNEC-FP-FO – SNPRES-FO			5,6		4,7		5,7		9,3	1
CSEN SPLEN AUTONOMESUP							5,3		11,3	2
Total	100,0	7	100,0	9	100,0	4	100,0	10	100,0	15

Source : MEN-MESR DGRH (scrutin du 20 octobre 2011).

Répartition des suffrages exprimés aux CAPN des ITRF





Les CAPN des personnels des bibliothèques

→ Les taux de participation

Les taux de participation des personnels des bibliothèques aux élections professionnelles du 20 octobre 2011 sont les plus élevés pour les bibliothécaires (61 %), égaux ou supérieurs à 55 % pour les conservateurs et plus faibles pour les magasiniers (40,3 %).

5A12 - Taux de participation

	Conservateurs généraux	Conservateurs	Bibliothécaires	Magasiniers
Nombre d'électeurs	208	1 356	623	2 384
Suffrages exprimés	116	746	380	960
Votes blancs ou nuls	3	19	8	26
Taux de participation	55,8	55,0	61,0	40,3

Source : MEN-MESR DGRH (scrutin du 20 octobre 2011).

→ Résultats par organisation syndicale

L'organisation syndicale SNASUB-FSU a obtenu, lors du scrutin du 20 octobre 2011, 44,9 % de l'ensemble des suffrages exprimés ; neuf sièges lui ont été attribués. Elle a rassemblé plus de la moitié

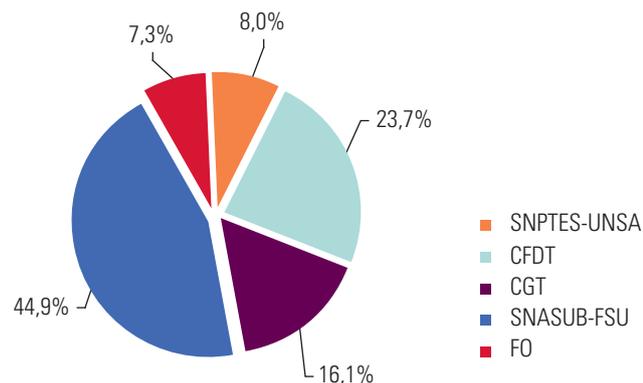
des suffrages exprimés parmi les bibliothécaires et les magasiniers. La CFDT a obtenu 23,7 % de l'ensemble des suffrages et trois sièges avec plus de la moitié des suffrages des conservateurs généraux.

5A13 - Résultats par organisation syndicale pour les personnels des bibliothèques

	Conservateurs généraux des bibliothèques		Conservateurs des bibliothèques		Bibliothécaires		Magasiniers des bibliothèques	
	Suffrages %	Sièges	Suffrages %	Sièges	Suffrages %	Sièges	Suffrages %	Sièges
SNPTES-Unsa	32,8	1	7,0		6,2		6,5	
CGT culture et FER Sup CGT			14,9		15,9		19,8	2
SNASUB-FSU	15,9		37,4	2	51,6	2	51,5	5
CFDT	51,3	1	40,7	2	22,5		7,6	
FNEC-FP-FO – SNPREES-FO					3,8		15,2	1
Total	100,0	2	100,0	4	100,0	2	100,0	8

Source : MEN-MESR DGRH (scrutin du 20 octobre 2011).

Répartition des suffrages exprimés aux CAPN des personnels des bibliothèques





La CAPN des adjoints techniques d'établissement

Les adjoints techniques d'établissement (ATE) ont élu leurs représentants lors du scrutin du 20 octobre 2011 : le taux de participation a été inférieur à 20 % (17,3 %).

5A14 - Taux de participation

	Effectifs
Nombre d'électeurs	13 461
Suffrages exprimés	2 331
Votes blancs ou nuls	100
Taux de participation	17,3

Source : MEN-MESR DGRH (scrutin du 20 octobre 2011).

La CGT a obtenu 39 % des suffrages exprimés et cinq sièges. Le SNPTES-Unsa est arrivé en deuxième position avec 25,1 % des suffrages et trois sièges.

5A15 - Résultats par organisation syndicale pour les adjoints techniques d'établissement

	Voix	Suffrages obtenus (%)	Sièges
CGT	869	39,0	5
SNPTES-Unsa	561	25,1	3
FO	373	16,7	2
UNATOS	261	11,7	1
SUD Éducation	92	4,1	
SGEN-CFDT	75	3,4	
Total	2 231	100,0	11

Source : MEN-MESR DGRH (scrutin du 20 octobre 2011).